

Innovation

La Région Sud en route vers l'avenir

Dernier volet du Programme d'investissement pour l'avenir (PIA) lancé en 2009, le PIA 3 se concrétise à l'échelle locale. Fin février, suite à l'expérimentation pilote des « Partenariats régionaux d'innovation » menée avec succès en 2015-2016, l'État avait annoncé l'attribution d'une enveloppe de 500 M€ pour développer la déclinaison territoriale de ce programme de soutien à la recherche et l'innovation. « L'objectif est de ne pas laisser de côté certains projets ambitieux qui ne rentrent pas dans tous les critères de sélectivité des appels à projet nationaux. La répartition de l'enveloppe s'est faite

sur la base du poids respectif de chaque Région, qui ont ensuite défini chacune leurs priorités », explique Matthieu Berille, chef du service des entreprises de la Direccte PACA. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont près de 37 M€ qui seront mobilisés par l'État et la Région Sud, et répartis en 3 volets : le soutien à la croissance et à la compétitivité des entreprises innovantes à hauteur de 13 M€, l'accompagnement et la transformation des filières stratégiques pour un montant de 16,8 M€ et la modernisation de l'ingénierie de formations professionnelles qui bénéficiera de 7 M€. « Nous avons mis un



accent fort sur le volet filières, considéré comme le plus structurant pour le développement à moyen terme du territoire. Cela concerne les 7 filières décidées dans le cadre de l'élaboration du Schéma régional de développement économique d'innovation et

d'internationalisation (SRDEII), qui traduisent la diversité des activités en PACA », précise Matthieu Berille.

Dans cette perspective, deux appels à projets sont organisés par l'État et la Région. Le premier, un concours d'innovation, vise à accélérer l'émergence d'entreprises individuelles pouvant prétendre à une envergure nationale. Le deuxième aura pour objectif la structuration de filières, à travers notamment le financement de la création d'unités industrielles partagées ou encore la mutualisation de moyens techniques liés à l'innovation. A. J.

Filière hydrogène

Aix-Marseille-Provence à l'avant-garde

Le 1^{er} juin dernier, le gouvernement a annoncé un plan pour la filière hydrogène, dont l'ambition est de faire de la France un leader mondial de cette technologie. Une ambition que partage la Métropole Aix-Marseille-Provence. « Les énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire ont l'inconvénient de produire de l'énergie qu'il faut immédiatement consommer. Grâce à l'hydrogène, il devient possible de stocker cette énergie pour la réutiliser plus tard », explique Béatrice Aliphath, conseillère à la Métropole déléguée à l'industrie et aux réseaux d'énergie. Or, ajoute l'élue, « notre territoire possède déjà des atouts importants (organismes de recherche, grands groupes de production d'énergie, etc.) pour développer cette filière. Nous avons ainsi recensé une quinzaine de projets locaux ». Parmi eux, citons Jupiter1000. Installé à Fos-sur-Mer, ce démonstrateur industriel prévoit de convertir l'électricité issue d'énergies renouvelables en hydrogène (H). Additionné à du CO₂ capté sur les cheminées d'un industriel voisin, cet hydrogène sera ensuite trans-



formé en méthane (CH₄), qui sera injecté dans le réseau de gaz existant. « Jupiter1000 prévoit à la fois la production, le stockage et la distribution d'énergie dans un réseau déjà existant. Si cela fonctionne, cela pourra être généralisé rapidement partout en France », s'enthousiasme B. Aliphath.

Au total, la quinzaine de projets recensés sur le territoire métropolitain nécessitera 150 M€ d'investissements. « Sur ces 150 M€, 20 M€ d'aides publiques ont été sollicitées », indique l'élue. Néanmoins, prévient-elle, « la valeur ajoutée de la Métropole, ce n'est pas de distribuer des subventions. Nous nous positionnons plutôt sur la structuration de la filière et pouvons constituer un levier à la fois pour l'obtention du foncier, la création de formations adéquates ou la mise en relation avec les bons interlocuteurs ». C. H.

Chimie & Matériaux

Une filière dynamisée

L'incubateur inter-universitaire Impulse et Novachim, ex-CRITT Chimie-Plastiques-Matériaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont décidé de conjuguer leurs forces pour dynamiser la création d'entreprises dans le domaine de la filière régionale Chimie & Matériaux. Une convention de

partenariat vient d'être signée entre les deux structures, formalisant des échanges de longue date. « L'incubateur Impulse accompagne des porteurs de projets jusqu'à la création d'entreprise. Novachim, qui accompagne dans leur développement économique les entreprises de la filière Chimie & Matériaux, a une connaissance approfondie du monde de l'entreprise, des challenges à relever, notamment pour les PME, et des marchés de la filière. Cette approche complémentaire explique qu'Impulse et Novachim étaient déjà en relation pour échanger sur l'opportunité de certains projets », explique Bernard Milleliri, président de Novachim.

En région Sud, la filière Chimie & Matériaux représente plus de 750 établissements, 25 000 emplois directs, dont 15 000 pour la seule filière Chimie, et plus de 25 % des exportations régionales. Avec ce partenariat, les deux structures espèrent ainsi faire émerger un plus grand nombre de *start-ups* liées à cette filière, tout en la renforçant durablement à travers des opérations de sensibilisation à l'entrepreneuriat, de l'innovation ainsi que la mise en place de nouveaux services ou produits innovants issus notamment de la recherche académique régionale. « On peut d'ores et déjà citer une sensibilisation à l'industrie du futur et aux nouveaux modèles d'affaires, dont l'innovation ouverte et le marketing digital. En ce qui concerne l'entrepreneuriat, Novachim est administrateur de l'IRCE⁽¹⁾ qui a des modules de formation à la création d'entreprise », précise Bernard Milleliri. A. J.

(1) Institut régional pour la création et le développement des entreprises.